

# CONTRIBUTION A L'INVENTAIRE DE L'ORCHIDOFLORE DE LA FACADE ATLANTIQUE

*Cette publication s'inscrit dans le cadre du Contrat d'Objectif passé entre  
la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et de Vendée (SFO PCV)  
et le Conseil Régional de Poitou-Charentes.*

## DEUXIEME PARTIE ETUDE DES POPULATIONS FUCIFLOROÏDES A FLORAISON TARDIVE



*COB 2014 à 2017*



## ETUDE BIOMETRIQUE DES CARACTERES FLORAUX.

*Par Jean-Pierre Ring*

### **PROTOCOLE EXPERIMENTAL**

Le protocole établi pour les populations araniformes à floraison précoce (*cf. PDF 6*) a été reconduit pour les *Ophrys* tardifs du complexe *Ophrys fuciflora* tout en l'adaptant à leurs caractéristiques spécifiques. Pour les mêmes raisons d'homogénéité et de fiabilité des mesures toutes ont été réalisées par le même opérateur du moins en ce qui concerne les caractères floraux.

### **Echantillonnage et choix des populations de référence.**

D'emblée nous avons été confrontés à une difficulté majeure à savoir le caractère pléthorique des populations de l'*Ophrys de l'Estuaire* ainsi que de certaines populations de référence comme celles de l'*Ophrys aegirtica* pour lequel nous avons été obligés de cumuler les effectifs de plusieurs stations. Aucune de ces stations ne présentait un nombre de pieds suffisant pour prétendre à des résultats statistiques fiables.

Les premières conclusions tirées à partir de l'échantillonnage effectué en 2014 sont donc à appréhender avec prudence et ont évidemment entraîné un complément d'enquête en 2015, d'autres ayant été effectués en 2016 et en 2017.

**Concernant la méthodologie suivie pour la récolte des échantillons**, les mêmes règles que celles édictées pour les *Ophrys* précoces ont été appliquées ici.

- Prélèvement de fleurs parfaitement épanouies, dans un parfait état de fraîcheur.
- Déplacement le long de bandes matérialisées au sol sans retour sur ses pas, en s'interdisant toute discrimination entre les pieds.
- Mise à l'abri immédiate des fleurs dans une barquette et conditionnement pour un envoi en courrier rapide ou par porteur dans les meilleurs délais à mon adresse.

**Populations de référence prises en compte** pour la comparaison avec l'*Ophrys de l'Estuaire*.

- D'une part *Ophrys fuciflora* subsp. *fuciflora*, en raison de l'assimilation primitive des populations de l'Estuaire à cette espèce. Les échantillons ont été prélevés sur les coteaux du Bollenberg et de Village-Neuf dans le Haut Rhin (68) près de Colmar grâce à la diligence de Henri MATHE.

- D'autre part *Ophrys aegirtica* en raison de la proximité du Gers et de la position des stations de l'Estuaire de la Gironde sur l'arc méditerranéo-atlantique qui correspond grosso-modo à l'arc de répartition du chêne vert bien connu pour matérialiser la remontée de multiples espèces botaniques et en particulier de certaines espèces d'orchidées comme *O. lutea*, *Neotinea maculata*, *O. lupercalis*... plutôt méditerranéennes vers la façade atlantique.

Le nombre restreint de pieds par station nous a obligés à faire un échantillonnage cumulé sur plusieurs stations. Toutes sont localisées dans l'Astarac au sud d'Auch plus précisément dans le secteur de Traversères sur les indications de Claire Lemouzy et grâce au chaleureux accueil dans sa propriété, de Stéphanie Baumann.

- Un échantillon de l'Indre pas assez représentatif (32 fleurs), n'a pu être validé que pour l'étude d'un nombre limité de caractères.
- Trois populations d'*O. scolopax*, venant de Charente et issues des stations de Rouillac, du Chatelar à Marsac, et du Bois Redon à Genac devaient permettre de bien différencier les caractères typiquement scolopaxoïdes des caractères plus nettement fucifloroïdes.

### **Caractéristiques florales retenues pour l'étude.**

Il n'y avait pas lieu de modifier complètement le protocole que nous avons établi pour les *Ophrys* précoces mais juste de l'adapter aux caractères spécifiques des *Ophrys* du complexe *fuciflora*.

Ont été reconduits pour l'étude de l'*Ophrys de l'Estuaire* les caractères suivants :

- \* **La mesure de l'angle gynostème/ labelle** sans à priori sur la pertinence de ce critère à discriminer certaines espèces, en l'absence de publications explicites sur le sujet en ce qui concerne les *Fucifloridées*.
- \* **La hauteur des gibbosités.** C'est en effet une caractéristique d'*Ophrys scolopax* de posséder des gibbosités élevées en comparaison avec *Ophrys fuciflora* par exemple.
- \* **Le rapport de la longueur du grand axe floral sur l'écart entre les gibbosités.** Ce critère n'avait pas permis de tirer des conclusions déterminantes dans l'étude des *Ophrys* précoces. Il m'a paru plus judicieux pour cette étude au vu de la forme trapézoïdale du labelle des espèces *fucifloroïdes* et la différence très nette qui peut exister entre *Ophrys fuciflora* type à labelle très étalé en bout et resserré au niveau des gibbosités et un *Ophrys aegirtica* à labelle fréquemment « pseudo-scolopaxoïde. »
- \* **Le rapport de la longueur du grand axe floral sur la longueur du sépale supérieur.** Ce critère pourrait s'avérer déterminant. A première vue l'*Ophrys de l'Estuaire* se caractérise par des pétales courts par rapport à la taille du labelle.
- \* **Longueur sur largeur des pétales latéraux.** Ce critère s'était révélé comme particulièrement discriminant dans l'étude des *Ophrys* précoces, mais les espèces *fucifloroïdes* et *scolopaxoïdes* possèdent toutes des pétales très réduits et la précision des mesures va en pâtir. C'est la raison pour laquelle je n'avais pas retenu ce critère en 2014 pour notre étude. Je l'ai introduit à partir de 2015 au vu de l'importance que lui accordent certains auteurs dans leurs descriptions.
- \* **Les caractéristiques tinctoriales du Champ basal.** Rien qu'entre *O. fuciflora* subsp. *fuciflora* et *O. aegirtica* la différence est très nette. Le champ basal chez *O. aegirtica* est majoritairement d'une belle couleur orangée alors que chez *O. fuciflora* cette coloration est très variable allant du brun verdâtre à orangé sale ou jaunâtre, plus rarement orangé pur. Ce critère devrait aider à positionner nos populations de l'Estuaire par rapport aux espèces citées en référence.
- \* **Le spectre maculaire.** Particulièrement déterminant pour faire la discrimination entre les espèces araniformes ce critère pourrait cette fois encore s'avérer utile malgré l'extrême complexité de la macule des espèces *fucifloroïdes* : un vrai défi !

*De nouveaux critères ont été introduits au vu de leur spécificité propre aux espèces fucifloroïdes.*

\* **Le plus grand écart entre les bords latéraux du labelle.** *Ophrys scolopax* à labelle fortement enroulé voit les bords latéraux de son labelle se rejoindre dorsalement, voire se recouvrir, alors que chez les espèces fucifloroïdes le labelle reste largement étalé. Le degré d'étalement pourrait être caractéristique de chaque espèce et révéler par ailleurs les pieds hybrides.

\* **La plus grande largeur du labelle rapportée à la longueur du grand axe floral.**

Ce critère associé au précédent doit en corriger son imperfection, le rapport permettant de minimiser l'influence de la différence de taille des fleurs d'une espèce à une autre.

\* **Longueur sur largeur du sépale dorsal** en raison de l'apparente brièveté et de son aspect orbiculaire chez *Ophrys de l'Estuaire*.

\* **Rapport de la plus grande largeur sur la longueur des sépales latéraux.** La plupart des auteurs s'attachent aux sépales latéraux plutôt qu'au sépale dorsal, certains omettant tout simplement de mentionner auxquels se rapportent leurs mesures.

L'étude à suivre respectera la chronologie. Nous séparerons nettement l'étude des stations connues jusqu'en 2014 de celles de 2015 et des années à suivre du fait de la survenue au printemps 2015 d'un évènement majeur, à savoir la découverte par nos amis *Jean-Claude et Claudie QUERRE* d'une station nouvelle de l'*Ophrys de l'Estuaire* à **Font Garnier**, bien fournie celle-là (plus de 200 pieds) et donc susceptible d'aboutir à des résultats statistiques beaucoup plus fiables.

Cette étude primitivement prévue sur deux ans (2014/2015) entre dans sa 4<sup>ème</sup> année.

- D'une part en raison de la très forte mobilisation qu'a nécessité la résolution de la problématique de nos *Ophrys* précoces et qui a débouché sur la création d'une nouvelle espèce, *Ophrys suboccidentalis* associée à une sous espèce *Ophrys suboccidentalis* subsp. *oloniae*.

- Les errements dans la démarche liés à la complexité de la problématique.

- Le caractère pléthorique des populations et l'éloignement géographique des populations de référence nécessitant des déplacements importants pas toujours programmés avec la cohérence et la prévoyance nécessaires.

- Les aléas climatiques qui font que l'année 2017 est une année creuse à floraison catastrophique du fait d'une période de froid et de sécheresse cumulés excluant toute étude florale.

L'étude se poursuivra donc en 2018 en particulier avec les analyses biochimiques, sous condition d'obtention d'un financement.